

EN358: 1999

CE 0120



## Utilisation

Cette ceinture à cuissardes est utilisée pour le maintien au travail ou pour la retenue.

Elle doit être utilisée avec une longe de maintien au travail

**PN241** ou **PN242**.

**En aucun cas cet équipement ne doit être utilisé seul comme dispositif contre les chutes de hauteur.**

Il doit être utilisé en combinaison avec d'autres éléments afin de constituer un système complet d'arrêt de chutes (harnais, antichute support d'assurance...).

Elagage, travaux sur poteau, pylône...

## Caractéristiques techniques

- ✓ Ceinture de maintien à cuissardes.
- ✓ Dosseret et cuissardes renforcées.
- ✓ Munie de deux anneaux en D (matricés) servant d'éléments d'accrochage pour le maintien au travail.
- ✓ Anneau frontal en D pour travaux d'accès sur corde.
- ✓ Sangles polyester de 44 mm de largeur.
- ✓ Conditionnement:
  - carton de 10 pièces.
  - sachet de 1 pièce.



En savoir plus: [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

## Principaux atouts

- ✓ Le support dorsal de confort apporte un maintien ergonomique excellent pour le dos.
- ✓ Le support dorsal est également muni de boucles de sangles servant à suspendre des outils, et d'anneaux servant à accrocher la trousse à outils
- ✓ Nous produisons et maîtrisons dans une seule et même usine la conception et la réalisation de tous les produits: tissage des sangles à partir des fils déjà enduits, emboutissage des pièces métalliques et traitement chimique, montage des harnais, contrôle individuel, tests en réel grâce aux différents appareils et outils de laboratoire etc.

## Conformité

Ce produit a été testé selon les normes européennes suivantes:

- ✓ **EN358: 1999.** Equipements de protection individuelle de maintien au travail et de prévention des chutes de hauteur: «Ceintures de maintien au travail et de retenue et langes de maintien au travail.»
- ✓ **EN813:2008.** Equipements de protection individuelle pour la prévention des chutes de hauteur: «Ceintures à cuissardes.»

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) (catégorie III, risques irréversibles; article 11).

**Homologation:** attestation d'Examen CE de type délivrée par **SATRA**, organisme notifié n°0321.

Procédure de système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance, sous le contrôle de **SGS**, organisme notifié n°0120.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

**SINGER®**   
safety